

Briefing sur la réforme en cours à l'Organisation Météorologique Mondiale pouvant impacter le Programme Hydrologique International

Depuis l'arrivée en janvier 2016 de son nouveau Secrétaire Général, M. Petteri Taalas, l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) est embarquée dans un processus de réforme. Cette note de briefing présente certains éléments de cette réforme qui risquent de dupliquer les tâches de plusieurs programmes existants, et pourraient notamment avoir un impact sur le Programme Hydrologique International.

Il faut noter que l'UNESCO à travers son Programme Hydrologique International (PHI) jouit d'une longue et excellente coopération avec l'OMM et sa Commission d'Hydrologie (CHy).

La Commission d'Hydrologie de l'OMM est plus axée sur les mises en œuvre opérationnelles relatives à hydrologie (ex. : création et suivi des réseaux de mesures, étalonnage, collecte et stockage des données, analyse des données et diffusion, etc.), tandis que le PHI adopte une approche holistique allant de la création d'information et de la recherche sur les ressources en eau douce pour améliorer les connaissances indispensable à une prise de décision éclairée, au renforcement des capacités des Etats Membres pour une meilleure gestion de ces ressources. Jusqu'à présent, les deux programmes se complétaient et travaillaient en synergie, appuyé par un *Accord* signé entre les deux organisations en novembre 2013.

Résumé

Contexte

- L'OMM souhaite renforcer ses activités dans le domaine de l'eau, afin de jouer un rôle plus important dans l'établissement des priorités internationales relatives à l'eau ;
- Il existe un risque de duplication du travail de l'UNESCO dans plusieurs domaines et plus particulièrement ceux relatifs à l'eau ;
- Juin 2018 : le Conseil Exécutif de l'OMM a produit des recommandations sur une réorganisation de l'OMM, qui seront présentées au Congrès de l'Organisation en 2019 ;
- Février 2019 : une session extraordinaire de la Commission d'Hydrologie de l'OMM statuera sur la meilleure façon d'intégrer les activités relatives à l'eau et à l'hydrologie dans la nouvelle structure de l'OMM ; les recommandations seront présentées au Congrès de l'OMM en 2019.

Propositions de l'OMM qui risquent potentiellement de dupliquer le travail de différents organes de l'UNESCO :

- *Renforcement général des activités de l'OMM dans le domaine de l'eau* : Programmes concernés : Programme Hydrologique International, Commission Océanographique Intergouvernementale ;
- *Instauration d'un Conseil de la Recherche sur la Météo, le Climat, l'Eau et l'Environnement* : Programmes concernés : Programme Hydrologique International, Commission Océanographique Intergouvernementale, Secteur SC, Secteur SHS ;
- *Instauration d'un Groupe Consultatif Scientifique* : Programmes concernés : Programme Hydrologique International, Commission Océanographique Intergouvernementale, Secteur SC, Secteur SHS ;

- *Instauration d'un Groupe de Travail du Conseil Exécutif sur l'Eau* : Programmes concernés : Programme Hydrologique International, Commission Océanographique Intergouvernementale ;
- *Renforcement de l'éducation et de la formation professionnelle* : Programmes concernés : Programme Hydrologique International, Secteur ED.

Impacts potentiels sur les Programmes UNESCO, incluant le programme Hydrologique International

- En créant de nouvelles instances de gouvernance mentionnées ci-dessus, l'ambition de l'OMM de renforcer davantage (i) ses actions dans le domaine hydrique d'une part, et (ii) la recherche scientifique dans les domaines de la météo, du climat, de l'eau et de l'environnement d'autre part, présente un énorme risque de dupliquer certaines actions et activités du Programme Hydrologique International, de la Commission Océanographique Intergouvernementale, et plus largement des secteurs SC, SHS, et ED de l'UNESCO.
- Dans le cadre de la réforme de l'OMM telle que proposée par son Conseil Exécutif, ainsi que dans le contexte des discussions relatives à la nouvelle architecture mondiale de l'eau, il est plus que jamais indispensable que le PHI et la CHy renforcent davantage leur synergie et leur coopération, dans le but d'éviter de dupliquer leurs efforts respectifs.

Note détaillée sur la réforme en cours à l'Organisation Météorologique Mondiale :

Le dernier Conseil Exécutif de l'OMM (équivalent au Conseil Exécutif de l'UNESCO) s'est déroulé en Juin 2018 et a produit plusieurs recommandations qui seront présentées à la dix-huitième session du Congrès de l'OMM (équivalent à la Conférence Générale de l'UNESCO) qui se tiendra en Mai-Juin 2019. En particulier, les changements suivants sont proposés¹ :

1) Réduction du nombre de Commissions Techniques

Le Conseil Exécutif de l'OMM recommande de regrouper les huit Commissions Techniques existantes² en deux entités comme suit :

1. La Commission de l'observation du système Terre, de l'infrastructure et des systèmes d'information (COISI)
2. La Commission des services et applications météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux connexes (CSA)

Aux vues des conditions particulières dans lesquelles travaillent les services hydrologiques nationaux, ainsi que des nouvelles orientations, la Commission d'Hydrologie (CHy) a été chargée de statuer formellement sur cette proposition de refonte au cours d'une session extraordinaire qui se tiendra en février 2019³. Ainsi, les Etats Membres et leurs services hydrologiques nationaux seront appelés à débattre des meilleures façons d'intégrer les activités relatives à l'eau et à l'hydrologie dans la nouvelle structure de l'OMM. La session extraordinaire de la CHy produira des recommandations qui seront transmises au Congrès de l'OMM.

Il est ainsi possible que la refonte de l'OMM débouche sur le maintien de la Commission d'Hydrologie, et sur la dissolution des sept autres Commissions Techniques en deux entités susmentionnées.

L'objectif du Conseil Exécutif est notamment de renforcer davantage les activités de l'OMM dans le domaine de l'eau, afin que celle-ci joue un rôle plus important dans l'établissement des priorités internationales relatives à l'eau (ex. : Agenda 2030 et ODD 6, Décennie internationale de l'Eau, Forum mondial de l'Eau, etc.). Il est important de noter que l'OMM n'est actuellement responsable d'aucun indicateur relatif à l'ODD 6 sur l'accès à l'eau et à l'assainissement.

2) Instauration d'un Conseil de la Recherche sur la Météo, le Climat, l'Eau et l'Environnement

Afin de mieux intégrer la dimension scientifique dans les activités de l'OMM et de renforcer le rôle de premier plan de l'OMM dans le domaine de la science et de la recherche, le Conseil Exécutif de l'OMM recommande au Congrès d'instaurer un Conseil de la Recherche sur la Météo, le Climat, l'Eau et l'Environnement. Ce Conseil de la Recherche assurera la mise en

¹ [http://meetings.wmo.int/EC-70/ layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/EC-70/French/2.%20Version%20provisoire%20du%20rapport%20\(documents%20approuv%C3%A9s\)/EC-70-d16-3\(4\)-GOVERNANCE-REVIEW-TCs-approved_fr.docx&action=default](http://meetings.wmo.int/EC-70/ layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/EC-70/French/2.%20Version%20provisoire%20du%20rapport%20(documents%20approuv%C3%A9s)/EC-70-d16-3(4)-GOVERNANCE-REVIEW-TCs-approved_fr.docx&action=default)

² Commission de Météorologie Aéronautique (CAeM), Commission de Météorologie Agricole (CAgM), Commission des Sciences de l'Atmosphère (CAS), Commission des Systèmes de Base (CBS), Commission de Climatologie (CCI), Commission d'Hydrologie (CHy), Commission des Instruments et Methodes d'Observation (CIMO), Commission mixte OMM-COI d'Océanographie et de Météorologie Marine (JCOMM). Voir <https://public.wmo.int/fr/commissions-techniques> pour plus d'informations.

³ https://www.wmo.int/edistrib_exped/grp_has/fr/20344-2018-SG-LCP-CNF-CHy-Ext_fr.pdf

œuvre et la coordination des programmes de recherche nécessaires à la mise en œuvre des priorités de l'OMM, et se verra attribuer entre autres les responsabilités suivantes :

- ✓ Entreprendre des activités de recherche sur les aspects liés à la météo, au climat, à l'eau et l'environnement en tenant compte des besoins des Membres ;
- ✓ Maintenir un équilibre optimal entre les initiatives de recherche liées la météo, au climat, à l'eau, aux océans et à l'environnement, et favoriser les synergies entre ces initiatives ;
- ✓ Favoriser la conception conjointe d'initiatives de recherche visant à créer un lien entre les besoins des utilisateurs et la conception des projets de recherche, contribuant à l'amélioration des services fournis aux Membres ;
- ✓ Favoriser les activités visant à renforcer le développement scientifique dans des domaines pertinents au bénéfice de l'ensemble des Membres et en particulier des pays en développement et des petits États insulaires en développement ;
- ✓ Assurer une étroite coordination entre les sciences physiques et sociales ;
- ✓ Garantir la promotion des sciences pour les services et leurs applications.

3) Instauration d'un Groupe Consultatif Scientifique

Considérant que le fait de disposer d'avis scientifiques indépendants renforcerait la capacité de l'OMM à mettre à profit les avancées scientifiques et technologiques afin de montrer la voie dans les domaines de la météo, du climat mais aussi de l'eau et de l'environnement, le Conseil Exécutif recommande au Congrès d'établir un Groupe Consultatif Scientifique et de lui confier entre autres les attributions suivantes :

- ✓ Défendre la position et la notoriété de l'OMM à l'échelle mondiale en tant qu'organisation scientifique de premier plan dans les domaines de la météo, du climat mais aussi **de l'eau et des sciences sociales et environnementales associées, au sein du système des Nations Unies** et au-delà, et renforcer le rôle de catalyseur de la coopération internationale joué par l'OMM dans les domaines de la météo, du climat, de l'eau, des océans et des sciences environnementales associées, entre l'ensemble des intervenants ;
- ✓ Promouvoir la vision scientifique et les évolutions qui en découlent, au sein de l'OMM et parmi ses Membres en tant qu'éléments principaux de l'innovation, de la connaissance et du développement de services et du savoir-faire météorologiques, climatologiques mais aussi hydrologiques, océanographiques et environnementaux.

4) Instauration d'un Groupe de Travail du Conseil Exécutif sur l'Eau

Le Dialogue Spécial sur l'Eau, qui a été organisé par le Conseil Exécutif le 25 juin 2018⁴, a recommandé⁵ au Congrès d'établir un Groupe de Travail sur l'Eau et de lui assigner la responsabilité de développer des recommandations au Congrès concernant :

- ✓ La contribution spécifique que l'OMM peut apporter à la prestation de services hydrologiques, conformément au Plan stratégique et au Plan opérationnel de l'OMM ainsi qu'aux priorités internationales relatives à l'eau, et en se fondant sur les conclusions de l'HydroConférence⁶ (mai 2018) et du Dialogue Spécial sur l'Eau

⁴ Voir le communiqué de presse pour plus d'informations : <https://public.wmo.int/fr/medias/communiqu%C3%A9s-de-presse/lomm-renforce-son-action-dans-le-domaine-de-leau>

⁵ [http://meetings.wmo.int/EC-70/layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/EC-70/French/2.%20Version%20provisoire%20du%20rapport%20\(documents%20approuvés\)/EC-70-d06\(2\)-WATER-DIALOGUE-OUTCOMES-approved_fr.docx&action=default](http://meetings.wmo.int/EC-70/layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/EC-70/French/2.%20Version%20provisoire%20du%20rapport%20(documents%20approuvés)/EC-70-d06(2)-WATER-DIALOGUE-OUTCOMES-approved_fr.docx&action=default)

⁶ Voir le site web de l'HydroConférence pour plus d'informations : <https://hydroconference.wmo.int/en>

organisé par le Conseil exécutif de l'OMM, ainsi que sur les délibérations de la session extraordinaire de la Commission d'Hydrologie;

- ✓ Les perspectives d'avenir et la stratégie relatives à la prestation future de services hydrologiques efficaces et adaptés aux besoins;
- ✓ Les mécanismes de participation, à un niveau élevé, avec des partenaires et des parties prenantes, dont ONU-Eau.

5) Renforcement de l'éducation et de la formation professionnelle

Sur la base des recommandations du Panel d'Experts du Conseil Exécutif de l'OMM dédié à l'Education et la Formation, qui s'est réuni pour sa 28eme session en avril 2018, le Conseil Exécutif recommande⁷ de :

- ✓ Demander l'examen le Programme d'Enseignement de Base pour les Météorologistes (BEP-M) et les Techniciens en Météorologie (BEP-TM), en attachant une attention particulière aux progrès scientifiques, aux compétences nécessaires pour la détermination des incidences sur les utilisateurs et la communication des résultats y relatifs, à l'utilisation des données et des produits en amont sans discontinuité, au développement de la gestion, ainsi qu'aux questions socio-économiques et autres questions sociétales pertinentes ;
- ✓ Approuver l'initiative du Campus mondial de l'OMM visant à mettre sur pied un réseau coordonné et collaboratif d'institutions dans le but de répondre de manière collective aux besoins croissants en terme d'enseignement et de formation professionnelle des membres de l'OMM, en mettant à profit le réseau de centres régionaux de formation professionnelle de l'OMM (les CRFP) et d'autres partenaires dans le domaine de la formation à l'OMM ;
- ✓ Prendre en considération la gouvernance relative au développement des capacités, y compris l'enseignement et la formation professionnelle, dans le contexte du processus de réforme de l'OMM, tout en prenant en compte les travaux antérieurs et les mandats du Groupe d'experts de l'enseignement et de la formation professionnelle et du Groupe d'experts pour le développement des capacités.
- ✓ Etoffer le soutien que l'Organisation apporte dans le domaine des bourses d'études, de la formation continue et du développement des capacités en général, afin de fournir une base solide pour le renforcement des capacités de ses Membres; et de se pencher notamment sur les aptitudes aux fonctions de direction et de gestion ainsi que sur les compétences techniques.

En particulier, le Panel d'Experts avait également recommandé⁸ le Conseil Exécutif à chercher des ressources additionnelles pour les formations relatives à l'hydrologie et aux ressources en eau, notamment sur les efforts de développement des compétences de leadership et de management, incluant des programmes, des cours, des ateliers, et du développement de ressources. En relation avec la revue des Kits d'instruction de base et des cadres de compétences de l'OMM, le Panel avait aussi approuvé les efforts actuels du Secrétariat et des Commissions techniques visant à développer les cadres de compétences, et a encouragé leur continuation et soutien, en particulier les efforts qui ont débuté dans les différents domaines liés à l'hydrologie.

⁷[http://meetings.wmo.int/EC-70/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/EC-70/French/2.%20Version%20provisoire%20du%20rapport%20\(documents%20approuv%C3%A9s\)/EC-70-d11-1-EDUCATION-AND-TRAINING-approved_fr.docx&action=default](http://meetings.wmo.int/EC-70/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/EC-70/French/2.%20Version%20provisoire%20du%20rapport%20(documents%20approuv%C3%A9s)/EC-70-d11-1-EDUCATION-AND-TRAINING-approved_fr.docx&action=default)

⁸ http://meetings.wmo.int/EC-70/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/EC-70/InformationDocuments/EC-70-INF11-1-EDUCATION-AND-TRAINING_en.docx&action=default (en anglais)